

DEC151022DR01

Décision portant nomination de Mme Caroline BAUER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8545 intitulée Paris Jourdan Sciences Economiques



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR8545 intitulée Paris Jourdan Sciences Economiques et nommant M. Luc BEHAGHEL en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 7 mars 2014 ;

Considérant que **Mme Caroline BAUER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile de France Ouest et Nord du 11 au 13 mars, puis du 8 au 10 avril 2014 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Caroline BAUER**, IE2, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8545 intitulée Paris Jourdan Sciences Economiques à compter du 11 avril 2014.

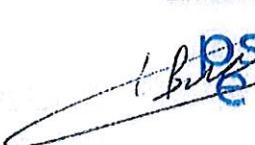
Mme Caroline BAUER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Caroline BAUER** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le **08 AVR. 2015**

Le directeur de l'UMR8545
Luc BEHAGHEL


PARIS JOURDAN SCIENCES ECONOMIQUES
UMR 8545
CNRS-EHESS-ENPC-ENS-INRA
48, bd Jourdan 75014 Paris

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A


Visa de Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, président de l'EHESS

Le Président

Pierre-Cyrille Hautcœur



Visa de Marc MEZARD, directeur de l'Ecole normale supérieure de Paris



Visa de Arnel DE LA BOURDONNAYE, directeur de l'Ecole des Ponts ParisTech



Visa de François HOULLIER, président-directeur général de l'Inra


P/le Président et par délégation
Le Conseiller National Prévention
Signé : Olivier DEREU